

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Régional du 7 avril 2025

Présents : P. Baudat, C. Caussignac, T. Delmas-Sirven, F. Dreux, M. Faivre-Dupaigre, O. Galland, A. Kahn, JC. Olivan, L. Pannetier, E. Perekrestow, E. Reneaume, J. Sabbah,

Invités : D. Olivan

Excusés : D. Festor

La séance est ouverte à 13h00 sous la présidence de A. Kahn.

1) Approbation du PV du CR du 27 janvier 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Points d'actualités

- **AG de la FFB :**

Alain KAHN y a participé ainsi que Thibaut Delmas-Sirven :

- Le Budget 2025/2026 proposé par la FFB présente une forte augmentation de 600 K€ sur un budget de 7M€. Cette augmentation provient notamment d'une prestation informatique pour terminer la migration informatique toujours problématique sans que soient prévues d'économies sur d'autres postes. Ce budget a été refusé à 88% par les présidents qui ont fait une contre-proposition prévoyant des économies sur certains postes. Une nouvelle AG est prévue en visio le 22 avril.
- Les présidents souhaitent que les comités soient davantage impliqués dans tous les projets de la FFB, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

- **Tour des clubs**

Alain KAHN poursuit ses visites de Clubs, accompagnés du référent du Comité : 8 visites depuis le début de l'année Ces visites sont bien reçues et appréciées par les clubs. Elles permettent des échanges sur leurs attentes de leur part sur le Comité ou sur la FFB. Des conseils leurs sont proposés selon les critères spécifiques à leur club, sur la base des résultats du questionnaire d'Octobre 2024, de leur tableau de bord...

3) Compétitions

- Planning : Le planning proposé par D. Olivan lors de la réunion Compétitions du matin a été accepté à l'unanimité ainsi que les modifications discutées pendant la réunion.
- Information de D. Olivan, Post-meeting : l'Espérance par 4 a été déplacée au 22 juin 2025.

- Il n'y aura pas d'exemption en catégorie Performance pour raison d'un nombre impair d'équipes

- Finale de la Coupe des Clubs : Il faudra avoir joué au moins 5 séances pour pouvoir être qualifié. Les qualifiés seront limités à 80% de ceux qui ont joué 5 séances, avec au moins 2 qualifiés par catégorie. Il n'y aura pas de repêchage.
- Tarif de la finale de Coupe des clubs : 25€ par paire : 20,50€ pour le club, (arbitre et le buffet) et 4,5€ pour la FFB. Le Comité donnera une indemnité de 250€ aux clubs hébergeants. A ce jour 5 clubs sont prêts à accueillir cette finale : BCM, Béziers, Costière, LGM et Moulin à Vent. A définir selon le nombre de participants

- SEC :
 - Cette formule organisée par le Comité pour favoriser la participation des licenciés aux tournois de régularité des Clubs connaît cette saison un franc succès avec un record de participation avec 485 paires et une communication renforcée des résultats tout au long de la saison.
 - Une discussion a porté sur le calcul des points. La formule actuelle prend en compte le nombre de participants dans le calcul des points attribués. Il serait plus juste et plus cohérent de modifier le système pour réduire l'effet nombre de joueurs. Certains soulignent que le système de calcul est déjà mal compris, le complexifier n'améliorerait pas la compréhension. La décision est soumise au vote : 6 pour rester sur le système actuel, 4 pour le modifier et 2 abstentions. On maintient donc le système actuel. Par ailleurs, Diane Olivan va contacter quelques clubs pour les inciter à participer au SEC.

- Challenge du Soir : Le Comité souhaite relancer cette formule pour encourager les tournois du soir dans les Clubs. Il sera demandé aux clubs de fournir leurs dates dès le mois de juin pour figurer dans le guide du compétiteur.
- Le Comité décide à l'unanimité que le repêchage des forfaits dans un centre ne pourra excéder 70% du nombre de participants dans un centre.

4) Local du Comité

A. Kahn explique qu'une réflexion a été initiée pour décider de l'avenir du local. Il rappelle le contexte d'incertitude concernant l'avenir des comités, ainsi que son souhait de sécuriser les réserves financières du Comité, l'achat pouvant être une piste.

F. Dreux présente les différentes options étudiées :

- Le bail du local actuel arrivera à expiration en mai 2026 et doit être dénoncé 6 mois à l'avance, soit en novembre 2025. Les coûts annuels de location + charges se montent à environ 20 000 €
- Surface nécessaire : actuellement le local fait 113 m2 et est sous-utilisé. Une surface plus réduite 50-75 m2 pourrait être suffisante pour le bureau de la secrétaire et une salle de réunion pouvant aussi servir de bureau de passage. Cela implique aussi de trouver une solution pour le stockage du matériel (box ou dans les clubs utilisateurs).
- La localisation à proximité de l'A9 convient à une majorité de participants.
- Les réunions du Conseil Régional pourraient être délocalisées dans des clubs.
- Les formations (arbitres, moniteurs, initiateurs) pourraient se faire partiellement par visio ou être hébergées par des clubs ayant des créneaux de salle disponibles. L'option location de salle de réunion dans un hôtel est envisageable mais peut être onéreuse, si trop fréquente.
- Un débat se fait sur la question de l'achat ou la location du futur local :
 - L'achat ne pourrait se faire que sur une surface plus petite que celle disponible aujourd'hui pour ne pas dépasser notre capacité d'endettement. Il serait souhaitable de ne pas dépenser plus de 200K€ pour garder des réserves en cas de besoin. Le projet Innoveda sur Saint-Jean de Vedas a pris du retard. A titre d'exemple, un local de 70 m2 y coûterait 273 000 € TTC hors frais de notaire. Les travaux n'ont pas commencé et la livraison a été reportée à 2026-T4 ou 2027-T1 sans garantie.
 - La location d'un local plus petit, par exemple de 60-70 m2 devrait réduire les coûts de 30%
 - Le co-working a été étudié : une location à l'année d'un bureau de 20 m2 et d'une salle de réunion à la demande coûterait de l'ordre de

11 000 à 14 000€ par an. Cette organisation impose une planification à l'avance des besoins en salle de réunion. Se pose aussi la question du bruit dans ce type de locaux, ainsi que la gestion du matériel à stocker. Cette solution est écartée.

- Les membres s'accordent majoritairement sur le principe de réduire la surface et décentraliser les réunions, mais sont divisés sur la question d'achat ou de location :
 - Une voix pour le statut quo : rester en location dans le local actuel
 - Les autres sont partagés entre achat pour sécuriser nos réserves ou location et utiliser les réserves pour d'autres objectifs comme le développement.

Il est convenu que chacun regarde ce qui est disponible en location ou à la vente, soit 70m2 (bureau et salle de réunion), soit 40 m2 sans salle de réunion, soit 50 m2 en open-space modulable. Avec une deadline pour décider en novembre 2025. E. Perecrestow regarde les opportunités.

5) Développement :

- Un onglet Développement a été créé dans le site du Comité
- Les clubs des membres du Conseil Régional représentent 39% des licenciés du Comité. Un travail d'échange a été réalisé en séance sur les meilleures pratiques pour la Journée des Associations, les résultats de l'outil auto évaluation et leurs plans de développement respectifs.
- Le Comité est en-dessous des objectifs de développement cette saison : 6% de nouveaux licenciés au lieu des 10% demandés.
- Délégués développement des clubs : chaque club nomme un délégué développement qui le représente dans le groupe de travail Développement. Un groupe WhatsApp sera créé et rassemblera tous les Délégués Développement ainsi que leurs Présidents de club.
- Réussir sa journée des associations : Un groupe de travail sera créé sur ce thème et travaillera sur les outils proposés. A Kahn et E. Reneaume ont présenté le projet. Il est recommandé de bien préparer sa journée à l'avance avec une équipe Projet, de faire jouer des données pour débutants toutes simples aux personnes intéressées, de prévoir une journée Porte Ouverte et de démarrer les cours en suivant.
- Outil d'auto-évaluation des Clubs : les membres du CR l'ont testé et l'ont apprécié. Il offre des listes d'items sur lesquels le club peut ensuite travailler pour s'améliorer. Il a été noté que certaines questions sont néanmoins sans intérêt.
- Bridgez-vous bien : la FFB a remis en forme le document. Il est recommandé de l'organiser plutôt après la journée des associations.

- 3 réunions des Présidents de Club accompagnés de leurs délégués développement vont être organisées sur le thème du développement : Thuir, Costière et Comité selon la localisation du club. Dates à venir.
- Une convention de Développement a été passée avec la FFB.

6) Sponsors :

C'est un sujet à travailler. Un groupe va constituer un dossier et faire du démarchage. Le groupe rassemblera A Kahn, J. Sabbah et d'autres volontaires.

7) Questions diverses :

- Le Comité est souvent sollicité par les clubs pour faire une communication sur un événement (tournoi caritatif, festival et...). Il faut décider de la politique de communication.
- Trophée du Bridge les 12 et 13 juin : la FFB a lancé ce projet sans communication préalable avec les comités. A lire et à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Médailles : pour récompenser des joueurs méritants lors de l'AG du comité. Sujet à discuter à la prochaine réunion.
- Dossiers à mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions : Local, Développement, Statuts (modification du mode électif ?), guide du compétiteur, pour lequel une suggestion d'ajouter une page blanche pour que chaque joueur y note ses équipes (A. Kahn, F. Dreux, O. Galland).

Prochaine réunion lundi 19 mai 2025 à 13h00 (après la commission des compétitions qui aura lieu le matin)

Le Président



Alain Kahn

La Secrétaire Générale



Françoise Dreux

